



ANIMAUX ERRANTS, PERDUS, TROUVÉS ADOPTÉZ LES BONS REFLEXES !

**Vous avez trouvé un animal errant sur la voie publique,
ou perdu le votre : QUE FAIRE ? Contactez Allô Mairie au**

3013*

Décrivez l'animal

Indiquez le lieu où vous l'avez trouvé

Communiquez vos coordonnées

L'opérateur se chargera de prévenir le service
compétent et vous indiquera la marche à suivre.

Allô Mairie - Numéro gratuit

Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30, samedi de 7 h 30 à 17 h 30

Attention :
un animal perdu ou errant
peut être dangereux,
ne le touchez pas
et ne le ramenez
pas à la fourrière
animale municipale.

